

Communiqué de presse

Zurich, le 6 décembre 2023, 9h00

KOF Indice de la mondialisation : Le degré de mondialisation reste inférieur au niveau d'avant la pandémie

La mondialisation a progressé de manière modérée en 2021. Elle ne s'est néanmoins pas complètement remise des effets de la pandémie de COVID-19 et reste inférieure à son niveau de 2019. La Suisse est le pays le plus mondialisé, suivie de la Belgique et des Pays-Bas. Alors que la mondialisation économique montre des signes de reprise, la mondialisation sociale présente une image marquée par des restrictions persistantes dues à la pandémie.

Historiquement, la mondialisation a souvent été influencée par des événements majeurs : la pandémie de COVID-19 en a été un. Après un fort recul en 2020 en raison de la pandémie et de la chute du commerce et des relations internationales qui en a résulté, l'indice de la mondialisation du KOF se redresse légèrement pour l'année 2021. Le niveau d'avant la pandémie en 2019 ne sera pas atteint.

Augmentation de la mondialisation économique en 2021

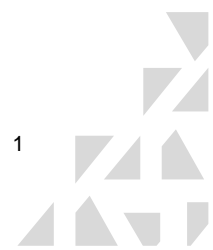
Alors que le cadre de la mondialisation économique (*de jure*) est resté globalement stable, on observe une nette augmentation des échanges (*de facto*). Celle-ci est principalement due à une forte augmentation des dépenses de consommation de biens après l'année de pandémie de 2020. En revanche, le commerce des services est resté modéré. En outre, l'intégration financière a diminué, la volatilité accrue du marché et de la prudence des investisseurs dans le contexte économique incertain qui a suivi la pandémie en étant peut-être une des raisons.

Léger recul dans son ensemble de la mondialisation sociale en 2021

Cette situation a été influencée par des tendances contradictoires dues à l'impact persistant de la pandémie. Ainsi, les échanges privés coutumiers, comme le tourisme ou la migration, ont stagné en raison de la persistance des restrictions de voyage. En revanche, le segment numérique a enregistré une croissance significative. L'augmentation de la communication en ligne et de l'utilisation d'Internet montre que la connectivité s'est de plus en plus numérisée, notamment lors de la pandémie. Le degré de mondialisation politique continue d'augmenter de manière modérée, alors que c'est surtout le cadre (*de jure*), comme le nombre de postes des organisations internationales, qui a augmenté.

Comparaison entre pays :

Si la Suisse occupe la première place du classement actuel, c'est notamment grâce à ses exportations et ses importations élevées, à son rôle influent dans le secteur financier mondial et à la présence de nombreuses organisations internationales en Suisse. La Suisse est suivie par les Pays-Bas et la Belgique, deux pays fortement impliqués dans l'économie mondiale via le commerce international et le secteur financier.



Communiqué de presse

S'en suivent dans le classement des pays comme la Suède, le Royaume-Uni, l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande et la France. Leur place dans le top 10 s'explique en grande partie par l'interdépendance économique, sociale et politique au sein de l'Union européenne.

Les petits pays - comme la Suisse, les Pays-Bas ou la Belgique - ont souvent plus de liens avec les grandes économies et les pays voisins. Ces liens plus forts en dehors de leurs propres frontières entraînent à leur tour un degré de mondialisation plus élevé. En revanche, les grandes économies comme la Chine ou les États-Unis présentent des schémas de mondialisation plus complexes. Les États-Unis sont moins mondialisés sur le plan économique, mais plus forts sur le plan politique. La Chine, quant à elle, est un acteur politique important sur la scène mondiale, mais elle se retrouve plus bas dans le classement en termes de mondialisation économique et sociale.

Des pays comme l'Albanie, le Rwanda et la Géorgie grimpent dans le classement, ce qui indique une ouverture croissante vis-à-vis du commerce mondial, à la connectivité numérique et à la diplomatie internationale. Ces changements soulignent une croissance plus forte de la mondialisation dans les pays en développement et les pays émergents. Les pays à faible revenu ont déjà dépassé le niveau de mondialisation atteint avant la pandémie, tandis que l'indice global est encore légèrement inférieur.

Retrouvez ici des informations détaillées sur l'actuel KOF Indice de la mondialisation ainsi que des graphiques interactifs :

<https://www.kof.ethz.ch/prognosen-indikatoren/indikatoren/kof-globalisierungsindex.html>

Contacts :

Tim Reinicke | Tél. +41 44 633 89 85 | reinicke@kof.ethz.ch

KOF Corporate Communications | Tél. +41 44 633 99 48 | media@kof.ethz.ch



Communiqué de presse

Méthodologie

Le KOF Indice de la mondialisation mesure les dimensions économique, sociale et politique de la mondialisation. Il permet d'observer l'évolution du degré de mondialisation des pays sur une longue période. L'actuel KOF Indice de la mondialisation est disponible pour 195 pays et pour la période allant de 1970 à 2021. L'indice fait la distinction entre la mondialisation *de facto* et *de jure* dans l'indice global ainsi que dans les composantes économiques, sociales et politiques. L'indice mesure la mondialisation sur une échelle de 1 à 100 et les valeurs des variables sous-jacentes sont divisées en centiles. Quarante-deux variables différentes sont utilisées et agrégées sur la base de pondérations déterminées statistiquement (analyse en composantes principales).

Le sous-domaine de la **mondialisation économique** comprend d'une part le domaine des flux commerciaux et d'autre part celui des flux financiers. La mondialisation commerciale *de facto* est déterminée sur la base du commerce de biens et de services. La mondialisation commerciale *de jure* comprend les droits de douane, les taxes et les restrictions commerciales. La mondialisation financière *de facto* comprend les investissements étrangers dans différentes catégories. La mondialisation financière *de jure* comprend les restrictions à l'investissement, l'ouverture du compte de capital et les accords internationaux d'investissement.

Le sous-domaine de la **mondialisation sociale** comprend les contacts personnels, les flux d'informations et la mondialisation culturelle. Pour chaque domaine, une distinction est faite entre *de facto* et *de jure*. Les contacts personnels sont mesurés dans le domaine *de facto* par les connexions téléphoniques internationales, les flux touristiques et la migration, et dans le domaine de jure par les abonnements téléphoniques, les aéroports internationaux et les restrictions en matière de visas. Les flux d'information sont mesurés *de facto* sur la base des demandes de brevet internationales, des étudiants internationaux et du commerce de haute technologie. Dans le domaine *de jure*, on mesure l'accès à la télévision et à Internet, la liberté de la presse et les connexions internationales à Internet. La mondialisation culturelle se compose *de facto* du commerce de biens culturels, des enregistrements de marques internationales et du nombre de restaurants McDonalds et de magasins IKEA. Le domaine *de jure* est mesuré par les droits civils, l'égalité des sexes et le niveau d'éducation.

Le sous-domaine de la **mondialisation politique** est déterminé de facto par le nombre d'ambassades, d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales et la participation à des missions de maintien de la paix des Nations unies. Le volet *de jure* comprend des variables relatives à l'adhésion à des organisations internationales et à des traités internationaux.

